



FICHE PROGRAMME

AFGSU 2 ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2

Modalité

Présentielle

Durée

3 jours

Public concerné

Professionnels exerçant une activité de santé inscrite au titre IV du code de la Santé Publique (Médecins, Pharmaciens et préparateurs, Infirmiers, Orthophonistes, Aides-Soignants...), et autres professionnels définis par l'arrêté du 16 mars 2021 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence lui-même modifié par l'arrêté du 01/07/2019 dont l'Accompagnant Educatif et Social et l'AMP.

Intervenants

Médecins Urgentistes, Infirmiers Anesthésistes, Infirmiers Urgentistes (validés pour cette formation et en respect du cadre législatif par un Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence CESU)

Contexte

Formation proposée selon l'arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence et sous la direction Scientifique et Pédagogique d'un Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU). La validité de l'attestation délivrée à l'issue de cette formation est de 4 ans.

Compétences visées et objectifs

L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires, en lien avec les recommandations médicales de bonne pratique, afin qu'à l'issue de la formation les apprenants soient capables de :

- Identifier une urgence à caractère médical et sa prise en charge en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
- Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

Contenu

Le contenu de la formation à l'AFGSU II se réfère à l'arrêté du 16 mars 2021 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence lui-même modifié par l'arrêté du 01/07/2019– La durée est 21 Heures réparties en 3 modules

1er jour :

Matin 9H à 12H30 Après-midi 13H30 à 17

- *Présentations des participants et de l'intervenant, recueil des attentes, organisation pratique de la journée (horaires, repas, ...), annonce des objectifs de formation*
 - *Pré-test de connaissances*
- Après en avoir pris connaissance et identifié les besoins de formation, le formateur réajustera les apports cognitifs*

I - Identifier une urgence à caractère médical et sa prise en charge en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale

MODULE 1 – (Total 10H30) 1^{ère} partie 7H

La prise en charge des urgences vitales :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- **Savoir alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU)**_ Identifier le numéro d'urgence le 15 ou numéro de l'établissement de santé dédié aux urgences vitales- savoir transmettre les observations et suivre les conseils donnés – Connaître l'usage des autres numéros d'urgence : 17,18,112,114
- **Savoir établir le bilan d'une urgence vitale :**
 - Les trois étapes : Observer- Ecouter – Rechercher
 - Approcher la situation et la sécuriser
 - Interroger – Examiner et Transmettre
 - Surveiller
- **Identifier l'état de conscience :**
 - Patient qui est conscient et qui respire
 - Patient qui est inconscient et qui respire
- **Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes :**
 - La victime s'étouffe : désobstruer les voies aériennes en réalisant les gestes adéquats et initiant les soins d'urgence (monitorage, oxygénothérapie si besoin)
- **Agir devant une hémorragie externe :**
 - Sans corps étranger et avec corps étranger ; Arrêter ces hémorragies en connaissant et respectant la gradation des mesures (compression, pansement hémostatique, garrot au-dessus)

de la plaie, réévaluation) et initier les soins d'urgences selon les compétences acquises précédemment

2ème jour

Matin 9H à 12H30

MODULE 1 Suite et fin - 3H30/10H30

- **Identifier et réagir devant un arrêt cardiaque** : réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire Avec ou sans matériel – Seul ou en équipe : Utilisation d'un défibrillateur automatisé externe, matériel du chariot d'urgence (ballon d'insufflation... matériel embarqué ; initier les Soins d'urgence et anticiper la réanimation spécialisée.
- **Savoir transmettre** à l'équipe venant en renfort un bilan synthétique (vital et circonstanciel) comprenant les signes cliniques, les paramètres vitaux et le contexte de la situation d'urgence ;
- **Mettre en œuvre l'oxygénothérapie** si besoin
- Connaître et appliquer **les techniques d'hygiène de base** (mesures et gestes barrières)
- **Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance** des paramètres vitaux
- Connaître et appliquer **les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence**.

L'enseignement du module 1 est constitué d'alternance entre notions cognitives et applications par mises en situation dont le temps est évalué à 75% du temps du déroulement du module – Des simulations de cas concret sont réalisées tout au long du parcours et l'apprentissage des gestes est possible par l'utilisation de mannequins et de l'ensemble des appareillages et matériels d'urgence utilisés sur le terrain.

Une évaluation sur l'acquisition des connaissances de l'apprenant sur le module 1 est effectuée à la fin de son déroulement

Après-midi 13H30 – 17H

MODULE 2 – (Total 7H) 3H30/7H

Prise en charge des urgences potentielles :

- **Les malaises – différents types de malaises – savoir les reconnaître et identifier leur gravité** : Accident vasculaire cérébral (AVC) - une douleur thoracique – un risque de sepsis, une hypoglycémie ; Savoir mettre en place les soins d'urgence adaptés en se servant de ses compétences acquises par ailleurs.
- **Les traumatismes osseux** : les connaître et identifier les signes de gravité des traumatismes osseux et cutanés ; identifier les signes de gravité et prendre les mesures adaptées pour la prise en charge du patient (immobilisation, relevage, brancardage, retrait d'un casque)

3ème jour

Matin 9H à 12H30

MODULE 2 suite et fin – 3H30/7H

- Les brûlures** : différents types de brûlures -savoir apprécier les signes de gravité et agir en conséquence
- Connaitre et appliquer **les règles élémentaires d'hygiène et de prévention d'un risque infectieux** notamment dans le cas de brûlures et de plaies –
- Savoir prendre les mesures adaptées devant **un accouchement inopiné** : les cas possibles – Comment réagir – Quelles surveillances pour la mère et pour l'enfant en attendant les secours
- En l'absence d'un médecin proche, appeler le service d'aide médicale urgente (SAMU), transmettre** les observations en respectant les règles professionnelles et suivre les conseils donnés

L'enseignement du module 2 alterne des éléments cognitifs et des cas concrets et évolutifs. Les temps de mises en situations sont évalués à 50% du temps global de ce module. Ils seront complétés par des démonstrations de gestes et de matériels (ex : accouchement inopiné)

Une évaluation sur l'acquisition des connaissances de l'apprenant sur le module 2 est effectuée à la fin de son déroulement

Après-midi 13H30 à 17H

II - Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

MODULE 3 – 3H30/3H30

Les urgences collectives et les Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

- Le concept de « situations sanitaires exceptionnelles »** l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC) ;
- Les plans de gestion des SSE** des établissements de santé ou médico-sociaux ; comment s'y intégrer en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice
- Accueil d'un afflux de blessés** notamment par armes de guerre - comment réagir - Être sensibilisé aux techniques du « damage control »
- Les risques NRBC –E** ; quels sont-ils ? Quelles sont les premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence)
- Les dangers dans l'environnement** – les identifier – savoir se protéger en fonction du risque – savoir appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte de populations
- Les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès

L'enseignement de ce module est réalisé en alternant des éléments cognitifs avec des vidéos et de présentations de matériels voire de vêtements de protection.

Une large part est faite à la présentation de cas concrets et de cas évolutifs

Une évaluation sur l'acquisition des connaissances de l'apprenant sur le module 3 est effectuée à la fin de son déroulement

Post test de connaissance : correction orale et réajustements éventuels

Bilan de formation (concernant les deux jours de formation)

Conclusion

Méthodes pédagogiques

- Identification des besoins de formation des apprenants,
- Approfondissement de connaissances ou de compétences - Activité cognitive en groupe
- Analyse des pratiques des professionnels - Etudes de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues en simulation sur mannequin connecté-Echanges entre participants et avec le formateur - Elaboration d'axes et actions d'améliorations en groupe
- Réflexion sur les difficultés rencontrées, Optimisation des pratiques...
- Mise en place de situations à risques et des SSE.

Utilisation de tutoriels audio visuels facilitant l'acquisition-Support de court synthétique remis à chaque participant.

Informations pratiques

Prévoir une tenue "pratique" pour les mises en situation

Les plus du programme

Mises en situation sur mannequins à réalité compensée
Ateliers de réalisations pratiques de gestes de survie : réanimation cardio-pulmonaire des adultes et enfants, défibrillation...

Contact

Pôle Formation Santé – Site GREENOPOLIS – 16 rue Berjon 69009 LYON
Tél. : 04 37 46 18 40 - Fax : 04 78 89 67 25 - E-mail : contact@pf-sante.fr

Site Web: www.poleformation-sante.fr

N° SIRET : 383 925 633 000 59 - N° Existence : 82 69 09 720 69 - APE 8559 B

Organisme enregistré par l'ANDPC n°2507